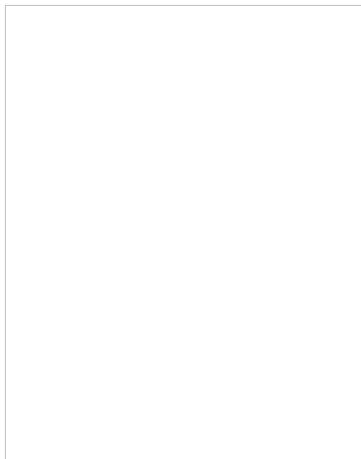


[Ministère en charge de l'agriculture](#)

Informations sur le partenaire

Présentation



Nature du partenariat :

La FCBN apporte un appui au Bureau des Actions Territoriales et Agroenvironnementales (BATA) et est membre du Comité national d'organisation du concours prairies fleuries labélisé en Concours Général Agricole depuis 2014.

[Visiter le site Internet](#)

Le ministère en charge de l'agriculture assure des missions qui sont dirigées vers le soutien à l'agriculture, à la forêt et à l'industrie agroalimentaire. Les secteurs agricole et agro-alimentaire sont, outre leur fonction de production de denrées, au cœur de l'aménagement durable des territoires. Le ministère privilégie les actions incitatives et volontaires dans les politiques publiques qu'il met en place et permettant notamment de montrer que performance environnementale peut être compatible avec performance économique.

Dans ce cadre, les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sont des mesures focalisées sur la gestion et la durabilité des prairies permanentes à flore diversifiée. Les MAEC ont pour finalité d'accompagner, d'orienter et de soutenir la capacité des exploitations concernées, à gérer ces surfaces-cibles pour promouvoir des systèmes de production qui valorisent et renouvellent les qualités agroécologiques et préservent leur durabilité.

Deux mesures ciblent en particulier le maintien des surfaces herbagères peu intensives :

- l'une selon une approche système, en prenant en compte le fonctionnement de l'exploitation agricole dans son ensemble : la mesure systèmes herbagers et pastoraux (mesure SHP) ;
- l'autre selon une approche localisée, en ne ciblant que certaines parcelles spécifiques de l'exploitation : l'engagement unitaire "maintien de la richesse floristique d'une prairie naturelle" (EU HERBE_07)

Ces deux mesures rémunèrent le maintien de pratiques existantes notamment en contrepartie de respect d'indicateurs de résultat sur les prairies permanentes. Ces indicateurs de résultats sont fondés sur la présence de plantes indicatrices témoignant de l'équilibre agro-écologique de ces surfaces.

- [Plan du site](#)
- [Mentions légales](#)
- [Crédits](#)